

SEANCE DU 09 AVRIL 2024
L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE
LE NEUF AVRIL

Extrait du registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

DELIBERATION n° DEL-2024-024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville de Pempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

Le nombre de Membres :

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 27

Secrétaire de Séance : Nicole FLOIRAC

OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024

NOMS - Prénoms	Présents	Excusés	Non Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X			
DERVIEUX Benjamin	X			
PONS Annie	X			
PIALLEPORT Thierry	X			
TURBÉ Roselyne	X			
SAUX Brigitte	X			
VERDIER Marc	X			
FLOIRAC Nicole	X			
BRIC Jean-François	X			
VALLEJO Annie	X			
DEL-POZO Irma	X			
GUILBAULT Nicky	X			
VINCE Bernard	X			
DURAND Catherine	X			
ROZE Benjamin		X		PONS Annie
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X			
BREGILLE Jean-Luc	X			
LUTARD Sandrine	X			
BARLAND François	X			
DUPUY Pauline		X		BRIC Jean-François
SEINTIGNAN Jean-Michel			X	
GREILH Jean-Philippe			X	
LAGARRIGUE Henri	X			
AMRA Julia	X			
BERNARD Frédéric	X			
PIGEAT Stéphane	X			
LALANNE Nicole		X		CHARTIER Marie-Laetitia
FARTHOUAT Jean-Marc	X			
CHARTIER Marie-Laetitia	X			

DELIBERATION n° DEL-2024-024 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024

Rapporteur : Benjamin DERVIEUX

Le projet de budget primitif pour 2024 s'équilibre globalement, avec les restes à réaliser 2023, en dépenses et en recettes à hauteur de 17.030.871,00 € :

- ✓ 12.225.205,00 € en fonctionnement,
- ✓ 4.805.666,00 € en investissement.

Il comporte, conformément à la délibération DEL.2024-020, l'affectation du résultat 2023 ainsi que les restes à réaliser de l'exercice clos.

Par ailleurs, conformément à l'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales, une présentation brève et synthétique accompagne la maquette budgétaire.

Les grandes masses du BP 2024 sont les suivantes :

Dépenses de Fonctionnement

Chapitre	Libellé	Crédits proposés
011	Charges à caractère général	2.353.090,00€
012	Charges de personnel	6.300.000,00€
014	Atténuation de produits	824.045,00€
65	Autres charges de gestion courante	1.109.700,00€
66	Charges financières	105.000,00€
67	Charges spécifiques	5.000,00€
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>1.528.370,00€*</i>
TOTAL		12.225.205,00

**dont 1.168.695,00€ de virement de la section d'investissement*

Recettes de Fonctionnement

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts
002	Résultat de fonctionnement reporté	467.664,29€
013	Atténuations de charges	21.000,00€
70	Produits des services	510.000,00€
73	Impôts et taxes (hors 731)	669.600,00€
731	Fiscalité locale	8.589.000,00€
74	Dotations et participations	1.722.262,71€
75	Autres produits de gestion courante	110.000,00€
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>135.678,00€</i>
TOTAL		12.225.205,00€

Dépenses d'Investissement

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts
20	Immobilisations incorporelles	195.000,00€
204	Subventions d'équipement	1.129.035,00€
21	Immobilisations corporelles	627.453,00 €
23	Immobilisations en cours	1.885.000,00 €
16	Emprunts et dettes	590.000,00 €
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>379.178,00€</i>
TOTAL		4.805.666,00€

Recettes d'Investissement

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	239.527,12€
13	Subventions d'équipement	165.428,00€
16	Emprunts et dettes	2.000.000,00€
10	Dotations, fonds divers et réserves	598.840,88€ *
024	Produits des cessions d'immobilisations	30.000,00€
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>1.771.870,00€*</i>
TOTAL		4.805.666,00€

** dont 348.840,72€ d'excédents de fonctionnement capitalisés*

**dont 1.168.695,00 € de virement de la section d'investissement*

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après examen en Commission Finances / Ressources Humaines du 04 avril 2024,

Après avoir entendu l'exposé des motifs de M. Benjamin DERVIEUX,

Après en avoir délibéré,

Après avoir voté par chapitre comme suit,

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Votes pour	Votes contre	Abstentions
011	Charges à caractère général	20	7	0
012	Charges de personnel	20	0	7
014	Atténuation de produits	20	0	7
65	Autres charges de gestion courante	20	7	0
66	Charges financières	20	7	0
67	Charges spécifiques	27	0	0
TOTAL Dépenses de fonctionnement		20	7	0

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Votes pour	Votes contre	Abstentions
013	Atténuations de charges	27	0	0
70	Produits des services	27	0	0
73	Impôts et taxes (hors 731)	20	7	0
731	Fiscalité locale	20	7	0
74	Dotations et participations	27	0	0
75	Autres produits de gestion courante	27	0	0
TOTAL Recettes de fonctionnement		27	0	0

Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	Votes pour	Votes contre	Abstentions
20	Immobilisations incorporelles	20	0	7
204	Subventions d'équipement	27	0	0
21	Immobilisations corporelles	27	0	0
23	Immobilisations en cours	20	0	7
16	Emprunts et dettes	20	0	7
TOTAL Dépenses d'investissement		20	0	7

Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	Votes pour	Votes contre	Abstentions
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	27	0	0
13	Subventions d'équipement	27	0	0
16	Emprunts et dettes	20	0	7
10	Dotations, fonds divers et réserves	27	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	27	0	0
TOTAL Recettes d'investissement		20	0	7

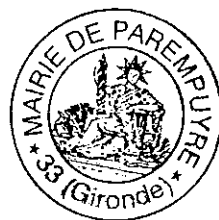
Adopte le Budget Primitif 2024 par chapitre tel que joint à la présente délibération.

Adopte à la majorité (20 voix pour – 7 abstentions : LAGARRIGUE Henri, AMRA Julia, BERNARD Frédéric, PIGEAT Stéphane, LALANNE Nicole, FARTHOUEAT Jean-Marc, CHARTIER Marie-Laetitia).

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 09 avril 2024

Nicole FLOIRAC
Adjointe au Maire
Secrétaire de séance

Béatrice de François
Maire de Parempuyre
Vice-présidente de Bordeaux Métropole

